



# Africa Re

# News

35ème édition

Janvier 2025

Français



## Intelligence artificielle

*Questions soulevées pour le secteur africain de l'assurance - 5*

- Éditorial du Dr Corneille KAREKEZI- 3
- Interview - M. Kamel MARAMI (Régulateur algérien) - 10
- Conversation avec M. Moustapha COULIBALY - 16

---

14 - 16. Communiqué de presse: nos Notations

17 - 28 Formations et Séminaires pour l'industrie des Assurances

---



# Prix d'Excellence dans les Assurances en Afrique

## Objectifs

- Célébrer l'innovation et la bonne gouvernance dans l'industrie des assurances
- Récompenser les meilleures performances dans l'industrie des assurances

## Catégories de Prix

- Innovation de l'année
- Directeur Général de l'année
- Compagnie d'assurance de l'année
- InsurTech de l'année

Pour plus d'informations, prière de contacter nos Bureaux Régionaux de Nairobi, Lagos, Casablanca, Ebène, Le Caire, Abidjan et notre filiale de Johannesburg.

## Message du Directeur Général

Cher Lecteur,

Pour 2024, AM Best a confirmé, une fois de plus, notre note de solidité financière A, tandis que **Standard & Poor's (S&P) a révisé nos Perspectives à 'Positives'**.

Pendant plus de deux décennies, AM Best a continuellement confirmé notre note A (Excellent), en reconnaissance de la solidité d'Africa Re, de son excellence, de sa résilience et de sa capacité à gérer avec succès le risque dans l'environnement difficile au sein duquel elle opère, tout en apportant une forte valeur à ses actionnaires et en ayant un impact positif sur ses parties prenantes.

De son côté, S&P, au bout de 15 ans, a finalement révisé à la hausse les Perspectives d'Africa Re, les faisant passer de 'Stables' à 'Positives', ce

***Pendant plus de deux décennies, AM Best a continuellement confirmé notre note A (Excellent), en reconnaissance de la solidité d'Africa Re, de son excellence, de sa résilience***

qui a conduit à l'attribution de la note A- avec **Perspectives Positives** en 2024, en reconnaissance de l'amélioration de nos performances au cours des 2 dernières années. Le plus important, c'est que cette mesure est une indication de la **probabilité d'un relèvement de la note actuelle 'A -' à 'A'** sur le moyen terme, couvrant de manière générale un horizon ne dépassant pas deux ans.

Nous recevons toutes ces distinctions de la part de ces agences internationales si réputées, en guise de reconnaissance de notre ardeur au travail et de notre détermination à honorer nos engagements à l'égard de nos différentes parties prenantes.

En vérité, tout cela témoigne du fait que notre stratégie, notre investissement dans nos systèmes et notre personnel, notre discipline en matière d'évaluation de risques, ainsi que nos efforts d'expansion géographique, se sont, en fin de compte, avérés payants.



Dr Corneille KAREKEZI

Je voudrais ici exprimer toute ma gratitude à l'ensemble du personnel d'Africa Re pour son ardeur au travail. Surtout, ne relâchez pas vos efforts. A tous nos partenaires, je dis un grand merci pour votre confiance. Nous promettons de poursuivre nos efforts afin de maintenir cette position, sinon de l'améliorer.

***De son côté, S&P, au bout de 15 ans, a finalement révisé à la hausse les Perspectives d'Africa Re, les faisant passer de 'Stables' à 'Positives', ce qui a conduit à l'attribution de la note A- avec Perspectives Positives en 2024, en reconnaissance de l'amélioration de nos performances***

En tant que réassureur de premier plan sur le continent, l'engagement que nous avons pris est d'œuvrer en vue de favoriser le développement de notre industrie et de la rendre viable pour les futures générations. Pour cette raison, l'innovation est à nos yeux un devoir et c'est à bras ouverts que

nous accueillons toute nouvelle technologie apte à permettre une amélioration opérationnelle.

A cet égard, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous accueillons la nouvelle révolution technologique, celle de l'"Intelligence artificielle", qui déferle sur tous les secteurs, engendrant des transformations opérationnelles époustouflantes dans l'industrie financière, y compris l'assurance et la réassurance. Cela ne devrait laisser personne indifférent.

Voilà donc la raison pour laquelle, dans la présente édition, nous avons décidé de faire la lumière sur l'évolution de l'Intelligence artificielle dans l'industrie de l'assurance en Afrique, par le biais d'un article en anglais intitulé : "Artificial Intelligence – Matters Arising for the African Insurance Industry" (Intelligence artificielle – Questions en découlant pour l'industrie de l'assurance en Afrique), par Joseph Kablan, notre Directeur principal, Recherche statistique et Développement commercial.

Même si en Afrique nous avons souvent du mal à positionner nos industries à un stage précoce des tendances technologiques, l'intelligence artificielle est déjà présente dans notre industrie.

De nombreuses compagnies d'assurance opérant sur le continent ont déjà commencé à intégrer l'intelligence artificielle dans leurs opérations, pour lutter contre la fraude, améliorer la gestion des risques, et bien d'autres choses encore.

L'article cherche à montrer ce que font diverses compagnies, en termes d'utilisation de l'intelligence artificielle dans leur système opérationnel. Nous espérons que vous prendrez plaisir à le lire (page 5-9). Je tiens à exprimer ici ma gratitude à M. Kamel

***De nombreuses compagnies d'assurance opérant sur le continent ont déjà commencé à intégrer l'intelligence artificielle dans leurs opérations, pour lutter contre la fraude, améliorer la gestion des risques, et bien d'autres choses encore.***

***dans la présente édition, nous avons décidé de faire la lumière sur l'évolution de l'Intelligence artificielle dans l'industrie de l'assurance en Afrique,***

MARAMI, (page 10) Directeur de l'Assurance au ministère des Finances d'Algérie, pour l'interview fort instructive qu'il nous a accordée dans la présente édition où il nous fournit beaucoup d'informations utiles sur le marché de l'assurance algérien et les réformes impressionnantes qui y sont menées.

Dans la présente édition nous vous proposons également des photos de la 46<sup>ème</sup> Réunion Annuelle Générale d'Africa Re tenue à Kampala, en Ouganda, le 28 juin 2024, où une transition réussie a eu lieu entre Dr. Mohammed Maait et M. Moustapha Coulibaly, au poste de Président du Conseil d'administration d'Africa Re (pages 16-17).

Au nom de toute la famille Africa Re, je voudrais exprimer mes sincères remerciements à Dr. Mohammed Maait, pour le leadership exemplaire dont il a fait preuve pendant toute la durée de son mandat.

J'aimerais également souhaiter très chaleureusement la bienvenue à M. Moustapha Coulibaly, même si le bâton de commandement est entre ses mains depuis le mois de juin.

La présente édition présente également quelques-uns des moments historiques des 174<sup>ème</sup> et 175<sup>ème</sup> réunions du Conseil d'administration de la Société, qui se sont tenues respectivement au Caire et à Abuja, outre l'interview accordée par M. Moustapha Coulibaly à l'issue de la 175<sup>ème</sup> réunion du Conseil qui vient de s'achever à Abuja, au Nigeria. Vous trouverez aussi dans cette édition des informations sur nos récentes formations et séminaires Mozambique, Ile Maurice, Gabon, Côte d'Ivoire, Kenya et au Nigeria.

Je vous souhaite une agréable lecture et une bonne et heureuse année

# Intelligence artificielle: Questions soulevées pour le secteur Africain de l'Assurance



Par **Joseph KABLAN**,  
Senior Manager - Statistiques,  
Recherche et Développement des  
Activités, Africa Re



## Introduction

L'intelligence artificielle (IA) n'est plus un concept futuriste, mais un outil pratique qui transforme les industries du monde entier, y compris celles de l'assurance. L'IA fait partie du secteur de l'assurance depuis des années grâce à des technologies comme l'apprentissage automatique qui analysent les données et automatisent les tâches. Le terme "révolution de l'IA" a gagné en importance grâce à l'émergence de modèles d'IA génératifs comme ChatGPT, rendu public en novembre 2022. Les capacités linguistiques avancées de ChatGPT ont intrigué le monde des affaires, rendant l'IA encore plus attrayante. L'augmentation de la puissance informatique et les progrès en matière d'intelligence artificielle constituent des raisons impérieuses pour que les entreprises intègrent l'IA dans leurs activités.

À travers l'apprentissage automatique qui améliore les processus de souscription par le biais des assistants virtuels basés sur l'IA qui renforcent le service à la clientèle, l'IA aide à remodeler le travail des assureurs. Dans les marchés développés, l'IA joue un rôle important

**L'augmentation de la puissance informatique et les progrès en matière d'intelligence artificielle constituent des raisons impérieuses pour que les entreprises intègrent l'IA dans leurs activités.**

en optimisant le service à la clientèle, en améliorant l'évaluation des risques, en détectant la fraude et en rationalisant le traitement des demandes de d'indemnisation. De même, l'IA présente un potentiel important en Afrique, offrant une occasion de surmonter les défis traditionnels et de développer des produits d'assurance plus avancés et accessibles. Le paysage de l'assurance en Afrique, bien que diversifié, est uni par le rôle croissant de la transformation numérique. La technologie mobile, en particulier la large disponibilité de la 5G et la demande croissante par les consommateurs de produits d'assurance

accessibles doivent être des catalyseurs de l'adoption de l'IA.

## État actuel de l'IA dans le secteur africain de l'assurance

L'IA progresse de manière significative dans le secteur de l'assurance en Afrique, mais son adoption varie considérablement à travers le continent. Des pays comme l'Afrique du Sud, le Kenya, le Nigeria, l'île Maurice et certaines régions d'Afrique du Nord ouvrent la voie, grâce à une meilleure infrastructure numérique, au soutien gouvernemental et à de solides écosystèmes Fintech et Insurtech. Ces pays adoptent les technologies de l'IA pour relever des défis de longue date dans le secteur de l'assurance, notamment les faibles taux de pénétration, l'inefficacité et la fraude.

En Afrique du Sud, « Discovery Health Vitality Wellness Program » a été un pionnier dans l'utilisation de l'IA et de l'analyse des données pour personnaliser les produits d'assurance-vie et maladie.<sup>1</sup> Le programme tire parti des données provenant d'appareils portables pour promouvoir une vie plus saine en proposant des mesures incitatives à un comportement sain et en ajustant les primes en fonction des choix de mode de vie. Ce modèle axé sur l'IA améliore l'engagement des clients, améliore la fidélisation et aide les assureurs à évaluer le risque avec plus de précision.

De même, le Kenya adopte l'IA dans l'assurance à travers des partenariats entre des startups locales et des



***Cependant, des défis demeurent dans l'adoption de l'IA à travers le continent. Un obstacle important est le manque d'une infrastructure de données robuste, en particulier dans les régions moins développées.***

entreprises internationales. Par exemple, le programme BetaLab de Britam Insurance facilite les solutions axées sur l'IA qui permettent d'étendre la microassurance aux populations rurales mal desservies, une innovation cruciale dans un marché où la technologie mobile a favorisé des percées considérables.<sup>2</sup> Leadway Assurance au Nigeria démontre comment l'IA transforme le secteur de l'assurance. Leur nouvel outil IA, « Leadway VehiScanner », permet des inspections plus rapides et plus précises.<sup>3</sup> Lorsque les clients prennent des photos de leurs véhicules, le système vérifie automatiquement s'ils sont endommagés et calcule les coûts de réparation. Cette automatisation permet à Leadway de traiter plus rapidement les sinistres et avec moins d'erreurs, ce qui rend les clients plus heureux. Le système de l'IA détecte également des tendances inhabituelles qui pourraient signaler une fraude, ce qui permet à l'entreprise d'économiser des millions de dollars. Ces améliorations illustrent la manière dont l'IA peut aider les compagnies d'assurance à mieux travailler et à gagner plus d'argent, même dans des marchés difficiles.

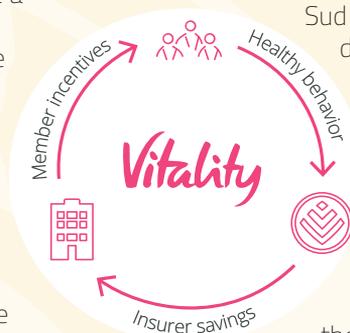
Dans le cadre de sa stratégie de transformation numérique étendue, le gouvernement égyptien a lancé en 2019 sa stratégie nationale de l'IA pour intégrer l'IA dans les secteurs critiques, y compris l'assurance.<sup>4</sup> Par le biais d'initiatives comme des programmes de formation des enseignants et des initiatives professionnelles liées à l'IA, l'Égypte prépare sa main-d'œuvre pour les industries axées sur l'IA. Le gouvernement met l'accent sur l'utilisation de l'IA pour améliorer la croissance économique et la prestation des services.

Maurice, premier pays africain à formaliser une stratégie nationale en matière d'IA, s'est imposé comme un leader de l'IA. Classé 57<sup>ème</sup> au niveau mondial dans l'indice de préparation du gouvernement en 2022, Maurice bénéficie de politiques solides en matière d'IA et de lois sur la protection des données, ce qui lui permet de tirer parti de l'IA dans les secteurs critiques, y compris l'assurance.<sup>4</sup>

Cependant, des défis demeurent dans l'adoption de l'IA à travers le continent. Un obstacle important est le manque d'une infrastructure de données robuste, en particulier dans les régions moins développées. Alors que des pays comme l'Afrique du Sud et l'Égypte construisent des écosystèmes d'IA, d'autres se heurtent à une infrastructure numérique inadéquate et à une faible pénétration de l'Internet, limitant l'accès aux données nécessaires au fonctionnement efficace de l'IA, en particulier dans les zones rurales.

Un autre défi est le cadre réglementaire. Les pays africains continuent de développer des cadres pour la protection des données et l'utilisation éthique de l'IA, qui est indispensable pour renforcer la confiance des consommateurs et assurer le respect des normes internationales. Par exemple, alors que l'Afrique du Sud a mis en œuvre la loi sur la protection des données personnelles (POPIA) pour réglementer l'utilisation des données, de nombreux autres pays ne disposent pas de lois complètes sur la protection des données, ce qui entrave une mise en œuvre étendue de l'IA.<sup>5</sup>

Malgré ces défis, l'IA recèle un énorme potentiel pour le secteur de l'assurance en Afrique. Selon un rapport du Policy Center for the New South, la capture de seulement 10% du marché mondial de l'IA pourrait ajouter 1,2 milliard de dollars au PIB de l'Afrique.<sup>6</sup> Cette croissance est particulièrement vitale compte tenu du faible taux de pénétration de l'assurance sur le continent — seulement 2,78% Afrique subsaharienne, par rapport à une moyenne mondiale de 7,2%. L'IA peut permettre aux assureurs de développer des produits plus inclusifs, comme la microassurance, adaptés aux populations mal desservies.<sup>7</sup>



***Accroître l'efficacité et la productivité : Les compagnies d'assurance africaines tirent parti de l'IA générative pour améliorer leur efficacité et relever des défis tels que la fuite des cerveaux des professionnels qualifiés.***



**GET HEALTHY  
GET REWARDED**

### Avantages de l'IA pour les compagnies d'assurance africaines

L'adoption de l'IA dans le secteur de l'assurance en Afrique apporte de nombreux avantages, notamment la réduction des écarts de compétences, l'amélioration de l'efficacité et de la productivité, l'amélioration de l'expérience client et l'amélioration de l'évaluation des risques. Voici des cas d'utilisation spécifiques où l'IA, y compris l'IA générative, fait une différence :

- **Accroître l'efficacité et la productivité :** *Les compagnies d'assurance africaines tirent parti de l'IA générative pour améliorer leur efficacité et relever des défis tels que la fuite des cerveaux des professionnels qualifiés.* L'IA générative permet d'atténuer les insuffisances de la dotation en personnel en automatisant les tâches courantes, permettant aux assureurs de fonctionner efficacement avec moins de travailleurs spécialisés. Par exemple, *les outils d'IA peuvent rapidement traiter les demandes d'indemnisation à l'aide de la reconnaissance d'image pour évaluer les dommages, réduire les délais de traitement et améliorer la satisfaction des clients.* Azentio, une entreprise de génie logiciel qui est présente dans plusieurs pays africains utilise l'IA pour automatiser tout le processus de déclaration de sinistre — de la déclaration au paiement — en réduisant le temps moyen nécessaire pour régler une demande d'indemnisation.<sup>8</sup> Cette technologie est utile dans les situations de forte demande, comme les catastrophes naturelles, où des interventions rapides sont déterminantes.
- **Améliorer l'engagement et l'expérience des clients :** Les assistants virtuels basés sur l'IA révolutionnent le service à la clientèle dans le secteur de l'assurance en traitant rapidement les demandes d'information et en améliorant la satisfaction globale

du client. Un bon exemple est l'assureur américain Lemonade qui utilise un assistant virtuel AI nommé « Maya » pour gérer les demandes d'indemnisation et répondre aux questions des clients. Maya rationalise les interactions en fournissant des réponses instantanées et en guidant sans effort les clients tout au long du processus de traitement des demandes d'indemnisation, ce qui se traduit par une augmentation significative de l'engagement, de la satisfaction et de l'efficacité du traitement des demandes d'indemnisation pour Lemonade. Maya a aidé la Société à établir un record mondial avec des déclarations de sinistre de 2 secondes à l'aide de l'IA.<sup>9</sup> Cette approche axée sur l'IA non seulement réduit les taux de sinistre, mais promeut également de bonnes habitudes chez les souscripteurs, favorisant ainsi l'accroissement de la fidélité et de l'engagement.

- **Amélioration de l'évaluation des risques et de la souscription :** L'analyse prédictive basée sur l'IA aide les assureurs à mieux comprendre le comportement des clients et à évaluer les risques avec plus de précision. Old Mutual en Afrique du Sud utilise l'IA pour analyser les activités sur les médias sociaux, les habitudes de dépenses et d'autres sources de données non traditionnelles afin de mieux cibler la souscription à l'assurance-vie. Au Kenya, Pula, une start-up de microassurance, utilise l'IA pour proposer l'assurance agricole aux petits exploitants agricoles. En analysant les images satellites et les conditions météorologiques historiques, Pula permet de souscrire des polices d'assurance-récolte en

**les outils d'IA peuvent rapidement traiter les demandes d'indemnisation à l'aide de la reconnaissance d'image pour évaluer les dommages, réduire les délais de traitement et améliorer la satisfaction des clients.**



temps réel. En 2021, Pula a étendu la couverture de l'assurance IA à plus de 6 millions d'agriculteurs au Kenya et en Ouganda.<sup>10</sup>

- **Détection et prévention de la fraude :** L'IA joue un rôle important dans la lutte contre la fraude sur les marchés africains de l'assurance. Au Nigeria, Leadway Assurance utilise des outils d'IA pour suivre les données sur les demandes d'indemnisation et signaler les demandes suspectes avant qu'elles ne soient payées. En Afrique du Sud, les assureurs vie ont découvert 4 287 déclarations de sinistre

***La mise en œuvre efficace de l'IA exige un investissement dans le développement des talents. Pour les assureurs, il est nécessaire de disposer d'un effectif qui comprend à la fois les principes de l'assurance et la technologie de l'IA.***

frauduleuses et malhonnêtes d'une valeur de 787,6 millions de rands (42,9 millions de \$EU) en 2021, contre 587,3 millions de rands (31,99 millions de \$EU) en 2020.<sup>11</sup> Le président du comité permanent d'Asisa Forensics attribue la hausse des déclarations frauduleuses et malhonnêtes non couvertes à l'adoption de techniques de détection avancées par le secteur de l'assurance à long terme pour lutter contre la fraude. En examinant les données sur les demandes d'indemnisation pour déceler des anomalies ou des tendances suggérant une fraude, les assureurs peuvent réduire les charges opérationnelles et maintenir les produits d'assurance à un prix abordable.

### Considérations clés pour l'adoption de l'IA

Bien que l'IA présente de nombreux avantages, les assureurs africains doivent tenir compte de plusieurs facteurs importants avant d'adopter ces technologies:

- **Coût de la mise en œuvre :** *L'investissement initial au titre de l'IA peut être important, notamment l'acquisition d'infrastructures, le développement d'algorithmes, l'embauche de personnel qualifié et la maintenance des systèmes.* Les assureurs pourraient également avoir besoin d'investir dans des systèmes de collecte et de stockage de données. La collaboration avec des start-ups de Fintech, telles que Pula et MFS Africa, peut aider à réduire ces coûts en partageant les ressources et en tirant parti des technologies spécialisées de l'IA sans les construire à partir de zéro.



- **Écart de compétences et perfectionnement des talents :** La mise en œuvre efficace de l'IA exige un investissement dans le développement des talents. Pour les assureurs, il est nécessaire de disposer d'un effectif qui comprend à la fois les principes de l'assurance et la technologie de l'IA. Selon le rapport QuantumBlack sur l'IA de McKinsey & Company, les organisations qui ont adopté l'IA dans au moins une fonction commerciale sont passées à 72% en 2024, contre 55% l'année précédente.<sup>12</sup> Cela dit, l'utilisation de l'IA dans les entreprises est en train de prendre de l'ampleur. Une bonne approche pour commencer à intégrer l'IA dans les opérations de votre organisation peut être comme celle de Britam Insurance au Kenya qui s'associe avec des universités locales pour créer un bassin de talents pour les outils et les spécialistes en IA.
- **Défis liés aux données et limites de l'IA:** Un problème important est le manque de données localisées de haute qualité. De nombreux modèles d'IA sont formés sur des données occidentales, qui ne s'appliquent pas nécessairement aux contextes africains. L'IA peut parfois produire des « hallucinations » — des résultats qui sont incorrects ou non pertinents pour le marché. Les professionnels de l'assurance doivent évaluer de façon critique les résultats générés par l'IA et s'assurer qu'ils sont pertinents, ce qui exige créativité et adaptabilité.
- **Réglementation, confidentialité des données et sécurité :** L'utilisation éthique de l'IA est une préoccupation majeure. Les systèmes d'IA doivent être transparents et équitables, en particulier dans des domaines comme le traitement des demandes d'indemnisation et la tarification, où les préjugés pourraient mener à des pratiques discriminatoires. Les assureurs ont besoin de cadres de gouvernance solides pour garantir l'utilisation éthique de l'IA. Les organismes de réglementation doivent élaborer des directives pour protéger la confidentialité des données et les droits des consommateurs. Le respect des lois sur la confidentialité des données, comme la POPIA en Afrique du Sud, est essentiel et le non-respect de ces lois peut entraîner d'importantes amendes.

## Conclusion

L'IA offre une opportunité de transformation pour le secteur africain de l'assurance afin de surmonter les difficultés et faire face à la concurrence mondiale. Grâce aux technologies de l'IA, les assureurs peuvent s'attaquer au problème des insuffisances de compétences, accroître l'efficacité opérationnelle et développer des produits axés sur le client qui répondent aux besoins de leurs populations. Toutefois, pour tirer parti du potentiel de l'IA, les assureurs doivent investir dans l'infrastructure requise et développer les compétences nécessaires pour gérer efficacement les opérations menées à l'aide de l'IA.

La réussite de la mise en œuvre dépendra des perspectives stratégiques. Le secteur africain de l'assurance doit adopter les technologies de l'IA tout en abordant les cadres de gouvernance, la confidentialité des données et les problèmes éthiques. Si elle est adoptée de manière réfléchie, l'IA peut propulser le secteur africain de l'assurance dans l'avenir, lui permettant d'innover, de s'adapter et de fournir des solutions d'assurance plus inclusives, abordables et efficaces à travers le continent. Il est temps pour les assureurs africains de saisir cette opportunité afin qu'ils ne soient pas laissés pour compte dans le marché mondial de l'assurance en évolution rapide.

## Références

- 1 L'assureur numérique. (s.d.). Programme de bien-être Discovery Health Vitality. Consulté le 3 décembre 2024, à l'adresse <https://www.the-digital-insurer.com/dia/discovery-health-vitality-wellness-program/>
- 2 Britam. (s.d.). Betalab : Innover avec l'accélérateur insurtech de Britam. Consulté le 3 décembre 2024, à l'adresse <https://www.britam.com/about-us/betalab>
- 3 Leadway Assurance. (19 juillet 2023). Leadway Assurance lance un outil d'inspection amélioré de véhicules à l'aide de l'IA, VehiScannerAI. Consulté le 3 décembre 2024, à l'adresse <https://www.leadway.com/leadway-assurance-launches-an-ai-enhanced-vehicle-inspection-tool-vehiscannerai/>
- 4 Oxford Insights. (2022). Indice 2022 de préparation du gouvernement pour l'IA. Organisation des Nations Unies pour le développement industriel. [https://www.unido.org/sites/default/files/files/2023-01/Government\\_AI\\_Readiness\\_2022\\_FV.pdf](https://www.unido.org/sites/default/files/files/2023-01/Government_AI_Readiness_2022_FV.pdf)
- 5 Desai, A. (12 novembre 2024). La loi sud-africaine sur la protection des données personnelles (POPIA) a été expliquée. Trimestriel. Consulté le 3 décembre 2024, à l'adresse <https://termly.io/resources/articles/south-africas-protection-of-personal-information-act/>
- 6 Jaldi, A. (Juillet 2023). La révolution de l'intelligence artificielle en Afrique: Opportunités économiques et problèmes juridiques (Document de politique générale No 13/23). Policy Center for the New South. [https://www.policycenter.ma/sites/default/files/2023-07/PP\\_13-23%20%28Jaldi%20%29.pdf](https://www.policycenter.ma/sites/default/files/2023-07/PP_13-23%20%28Jaldi%20%29.pdf)
- 7 Brookings Institution. (6 avril 2020). Capturing Africa's insurance potential for shared prosperity [Saisir le potentiel d'assurance de l'Afrique pour une prospérité partagée]. Consulté le 3 décembre 2024, à l'adresse <https://www.brookings.edu/articles/capturing-africas-insurance-potential-for-shared-prosperity/>
- 8 Azentio. (s.d.). Automatisation des déclarations de sinistre. Consulté le 3 décembre 2024, à l'adresse <https://www.azentio.com/oneinsurance/claim-automation/>
- 9 Ozsevim, I. (14 juin 2023). Lemonade établit un record mondial avec une déclaration de sinistre à l'aide de l'IA de 2 secondes. AI Magazine. Consulté le 3 décembre 2024, à l'adresse <https://aimagazine.com/articles/lemonade-sets-world-record-with-2-second-ai-insurance-claim>
- 10 Kene-Okafor, T. (25 janvier 2021). La startup kényane Insurtech Pula lève 6 millions de dollars pour la série A menée par TLcom Capital TechCrunch. Consulté le 3 décembre 2024, à l'adresse <https://techcrunch.com/2021/01/25/kenyan-insurtech-startup-pula-raises-6m-series-a-led-by-tlcom-capital/>
- 11 Moodley, N. (10 mai 2022). Les assureurs sont plus avisés après avoir découvert en 2021 des réclamations frauduleuses et malhonnêtes pour 787,6 millions de dollars. Daily Maverick. Consulté le 3 décembre 2024, à l'adresse <https://www.dailymaverick.co.za/article/2022-05-10-insurers-get-wiser-after-r787-6m-in-fraudulent-and-dishonest-claims-detected-in-2021/>
- 12 Singla, A., Sukharevsky, A., Yee, L., & Chui, M. (30 mai 2024). L'État de l'IA dans début 2024 : L'adoption généralisée de l'IA s'accroît et commence à générer de la valeur. McKinsey & Cie. Consulté le 3 décembre 2024, à l'adresse <https://www.mckinsey.com/capabilities/quantumblack/our-insights/the-state-of-ai>

# Interview

## Kamel MARAMI

Directeur de l'Assurance et membre de la Commission de contrôle des Assurances, Ministère des Finances, Algérie.

Interview réalisée par Yacine LARIBI et Alfred ADOGBO



Kamel MARAMI

### ***Veillez fournir un bref aperçu du marché algérien des assurances.***

En Algérie, le secteur des assurances s'est toujours inscrit dans les politiques économiques du pays. A ce titre, le secteur des assurances a connu plusieurs réformes dont la plus importante reste sa libéralisation, en 1995, à la faveur de l'ordonnance n°95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances.

Cette ordonnance avait permis, en 1995 :

- L'ouverture du marché des assurances à de nouveaux opérateurs tant privés que publics ;
- L'installation de nouvelles sociétés d'assurance. De six sociétés d'assurances en 1995, le marché des assurances compte, actuellement, 25 sociétés d'assurances à capitaux publics, privés et mixtes en partenariat avec des groupes internationaux d'assurance.

### ***En Algérie, le secteur des assurances s'est toujours inscrit dans les politiques économiques du pays.***

- L'agrément d'intermédiaires privés de distribution des produits d'assurances sous forme d'agents généraux d'assurances et de courtiers d'assurances, à côté d'un réseau d'agences directes.
- La mise en place d'un conseil national des assurances.

Cette réforme a été renforcée par la promulgation, en 2006, de la loi n°06-04 du 20 février 2006 modifiant et complétant l'ordonnance n°95-07 suscitée.

Elle s'est traduite pour le secteur des assurances, par diverses réalisations tant au plan institutionnel

qu'organisationnel, dont les plus importantes restent:

- La séparation entre les assurances de dommages et les assurances de personnes, devenue effective à compter de juillet 2011.
- L'agrément de nouvelles sociétés spécialisées en assurances de personnes.
- -La mise en œuvre de la bancassurance, comme moyen plus adaptée à la vente de certains produits d'assurances.
- La mise en place d'une commission de supervision des assurances, comme autorité de contrôle du marché des assurances.
- -La mise en place d'un fonds de garantie des assurés, pour consolider la solvabilité du marché des assurances, en prenant en charge les engagements d'une société d'assurance défaillante, envers ses assurés.
- La mise en place d'un bureau spécialisée de tarification, pour réguler, au mieux, les tarifs d'assurances.

En 2021, le marché des assurances a connu la mise en place du dispositif réglementaire relatif à l'assurance TAKAFUL. Ce dispositif a permis l'agrément de deux nouvelles sociétés d'assurance Takaful spécialisées, respectivement, dans l'assurance Takaful Général et l'assurance Takaful Family.

***En 2021, le marché des assurances a connu la mise en place du dispositif réglementaire relatif à l'assurance TAKAFUL. Ce dispositif a permis l'agrément de deux nouvelles sociétés d'assurance Takaful spécialisées, respectivement dans l'assurance Takaful Général et l'assurance Takaful Family.***

Ministère algérien des Finances, Alger, Algérie



Au plan du développement, la croissance de l'activité des assurances reste non négligeable. La production du secteur des assurances est passée de 46 milliards de DA en 2006 à 163 milliards de Dinars Algériens (DA), en 2023.

Actuellement, le marché des assurances compte 25 sociétés d'assurances. La structure du marché se présente comme suit:

- Treize (13) sociétés spécialisées en assurances de dommages, dont une société Takaful.
- Neuf (09) sociétés spécialisées en assurances de personnes, dont une société Takaful.
- Trois (3) compagnies spécialisées:
  - Une (01) compagnie publique de réassurance, en l'occurrence la Compagnie Centrale de Réassurance (CCR).
  - Une compagnie publique d'assurance du Crédit à l'Exportation (CAGEX).
  - Une compagnie publique d'assurance du Crédit Immobilier (SGCI).

**Quel est l'impact de la séparation des assurances de personnes de celles de dommages, décidée par la loi n° 06-04 susmentionnée et mise en œuvre en 2011?**

Il faut signaler que la production de l'assurance mondiale est dominée par l'assurance Vie, notamment dans les pays développés. Dans les pays émergents, la part de cette assurance reste relativement faible et ce, pour des raisons culturelles, historiques et même économiques. En Algérie, la séparation entre des assurances

***Il faut signaler que la production de l'assurance mondiale est dominée par l'assurance Vie, notamment dans les pays développés. Dans les pays émergents, la part de cette assurance reste relativement faible et ce, pour des raisons culturelles, historiques et même économiques.***

de personnes de celles de dommages, a permis la création d'un segment de marché dédié à ce type d'assurances.

Toutefois, le marché des assurances reste dominé par les assurances de dommages. En 2023, sur une production de 163 milliards de DA, un montant de 19 milliards DA a été généré par les assurances de personnes, soit une part de 12%. Leur part dans le chiffre d'affaires du marché a baissé en 2020. Elle est passée de 9% en 2019 à 8% en 2020. En 2020, les assurances de personnes ont été fortement impactées par la situation pandémique qui a engendré un arrêt presque total des voyages à l'étranger.

En 2021, il a été constaté, avec une évolution de 9%, une reprise de cette activité dont le développement nécessite, par ailleurs, la mise en place de mesures incitatives, notamment d'ordre fiscal.

Pour le moment, les produits relevant des assurances de personnes bénéficient de l'exonération fiscale au titre de la TVA. Les souscripteurs à cette assurance bénéficient également, d'un abattement sur l'IRG pour les contrats d'assurance souscrits, volontairement, pour une durée minimale de huit (8) ans. Cette mesure est en application depuis 2006.

***Après le tremblement de terre ayant touché la wilaya de Boumerdes (Algérie) en 2003, l'Algérie a institué l'obligation d'assurances des catastrophes naturelles (CATNAT). Quelle est, actuellement, la situation de cette assurance?***



M. Kamel Marami (à l'extrême gauche) représentant l'Algérie à l'AGA d'Africa Re tenue en juin 2018 à Conakry, en Guinée

A la faveur de l'ordonnance n°03-12 du 23 août 2003, le marché des assurances s'est doté d'un dispositif couvrant les effets des catastrophes naturelles à savoir les tremblements de terre, les inondations, les glissements de terrain ainsi que les tempêtes et vents violents. Ce dispositif bénéficie de la garantie de l'Etat. Opérationnel depuis l'année 2005, ce dispositif a permis de créer un segment de marché dédié à la couverture des risques catastrophiques. En 2023, ce dispositif s'est traduit par un niveau de primes de sept (7) milliards DA.

Toutefois, après 21 ans d'expérience, ce dispositif mérite d'être réaménagé pour améliorer le niveau de pénétration de cette assurance qui reste en deçà des capacités existantes. Aussi, la révision des dispositions réglementaires régissant les conditions de mise en œuvre de ce dispositif suite à la survenance d'une

***Il convient de préciser que l'ancrage juridique de cette nouvelle forme d'assurance a été institué en 2020 à la faveur de l'article 103 de la loi de finances pour 2020 et ce, avec pour objectif d'inscrire le secteur des assurances dans le processus de développement que connaît la finance islamique en Algérie.***

catastrophe naturelle, est à l'étude pour donner plus de souplesse à ce dispositif, notamment, en matière d'indemnisation.

***Le secteur des assurances s'est renforcé par la mise en place de sociétés spécialisées dans les assurances dites « Takaful ». Quelles sont les prochaines étapes à franchir pour développer davantage ces produits alternatifs et leur permettre de jouer pleinement leur rôle d'inclusion financière?***

Il convient de préciser que l'ancrage juridique de cette nouvelle forme d'assurance a été institué en 2020

à la faveur de l'article 103 de la loi de finances pour 2020 et ce, avec pour objectif d'inscrire le secteur des assurances dans le processus de développement que connaît la finance islamique en Algérie.

Depuis la promulgation, en février 2021, du texte d'application de ces nouvelles dispositions en l'occurrence le décret exécutif n°21-81 du 21/02/2021, le secteur des assurances a connu à partir du 4ème trimestre 2021 et jusqu'à présent, l'agrément de deux sociétés spécialisées, respectivement, en assurance Takaful familial et en assurance Takaful Général, ainsi que l'agrément de quatre fenêtres Takaful (général et familial) et une fenêtre Retakful.

Ces sociétés sont opérationnelles et offrent une gamme de produits Takaful. Il reste maintenant, à parfaire le dispositif réglementaire régissant cette activité en vue d'assurer un meilleur encadrement de cette activité et de mettre en place toutes les mesures favorisant son développement.

***Actuellement, une nouvelle réforme du secteur des assurances est en cours, à travers un nouveau Code qui rassemblera tous les textes législatifs régissant le domaine des assurances. Pourriez-vous nous indiquer les principales nouveautés apportées par cette réforme?***

Le projet de révision vise à actualiser les textes législatifs régissant l'activité des assurances, en tenant compte des différentes évolutions qu'a connues le pays, à travers l'introduction de nouvelles mesures de nature à appuyer ce développement et répondre aux principaux objectifs suivants:

- Améliorer l'intervention des sociétés d'assurances envers leurs assurés, par l'amélioration de la prestation de services et des produits d'assurances.
- Adapter le dispositif de régulation et de contrôle des assurances en vue de renforcer la régulation et l'encadrement de l'activité des assurances eu égard aux différentes évolutions enregistrées par ce secteur, notamment en termes de taille du marché, du nombre des intervenants, du niveau des engagements atteint et des perspectives de développement du secteur.
- Accélérer le processus de digitalisation du secteur des assurances.

Ces différentes mesures laissent présager un développement substantiel de l'activité des assurances en Algérie, dans les années à venir.

## Réseau Commercial



## Communiqué de Presse

# Africa Re obtient de S&P la révision de ses Perspectives à “Positives”

2 décembre 2024

Lagos, Nigeria

S&P Global Ratings a révisé les perspectives liées à la Notation financière de la Société Africaine de Réassurance (Africa Re) de “Stables” à “Positives”, tout en confirmant la note 'A-' de solidité financière à l'échelle mondiale.

L'agence continue de voir en Africa Re une société qui est “bien placée pour conserver sa position de leader sur le marché de la réassurance, avec une performance opérationnelle robuste et durable pour les deux prochaines années”. La filiale d'Africa Re, 'African Reinsurance Corp. (South Africa) Ltd., qui bénéficie d'une garantie de la société mère, a également obtenu la même note.

Selon l'agence de notation, “Africa Re conserve une position de leader sur le marché de la région, grâce à sa diversification géographique et en termes de produits, dans les pays africains. Cette diversification permet d'amortir les effets de la faiblesse de la conjoncture économique sur la plupart de ses marchés d'activité.” L'agence de notation a également évoqué les “résultats techniques solides enregistrés par Africa Re au troisième trimestre 2024”, citant le ratio combiné de 89% et le revenu net de 131 millions de dollars EU, réalisés par la Société au troisième trimestre 2024.

Dans ses observations relatives à la révision des perspectives à positives, le Directeur général du Groupe Africa Re, Dr. Corneille KAREKEZI, a estimé que: *“C'est là une étape importante et un témoignage de la résilience de la Société, malgré le fait qu'elle opère dans un environnement volatil, exposé à de forts vents contraires sur le plan macroéconomique et notamment au risque de change, en sa qualité d'entité ayant le dollar comme monnaie de présentation, alors que ses affaires sont souscrites essentiellement en monnaies africaines locales. Nous nous attacherons à maintenir notre orientation stratégique axée sur la diversification de produits et la diversification géographique.”*

### A propos d'Africa Re

Africa Re est la première société de réassurance en Afrique. Elle a son siège à Lagos, au Nigeria, et occupe une place de leader en matière de volume d'encaissement de prime, de note de solidité financière et de service à la clientèle.

Africa Re a pour mission de promouvoir le développement de l'industrie de l'assurance et de la réassurance en Afrique, de favoriser la croissance des capacités nationales, régionales et sous-régionales de souscription et de rétention de risques, ainsi que de soutenir le développement économique africain.

Africa Re offre une proposition de valeur unique à ses cédantes opérant sur l'ensemble du continent africain et dans une sélection de marchés du Moyen-Orient, de l'Asie et du Brésil, soutenue par une grande diversité de talents et d'expertises, ainsi qu'une connaissance unique du marché, de solides notations financières (A / Stables, par AM Best et A - / Positives, par S&P), un accès privilégié aux marchés africains et un excellent service à la clientèle.

L'actionnariat très diversifié d'Africa Re est composé de 42 Etats membres africains, de la Banque africaine de Développement, de plus de 113 assureurs et réassureurs africains, ainsi que de 3 grands groupes mondiaux d'assurance.

Africa Re couvre le marché par le biais de 9 bureaux régionaux et de représentation, situés dans les principales villes africaines (Lagos, Casablanca, Abidjan, Nairobi, Maurice, Le Caire, Addis-Ababa, Khartoum et Kampala), outre 3 filiales à part entière, localisées en Afrique du Sud (Africa Re SA), dans la Zone libre du Caire (Africa Retakaful Company) et à Dubaï (Underwriting Management Agency).

## Communiqué de Presse

# Africa Re obtient confirmation de la note "A" attribuée par AM Best, avec Perspectives Stables.

6 décembre 2024

Lagos, Nigeria

L'agence de notation a noté les solides antécédents de la Société en matière de bonnes performances globales, citant des ratios de retour sur capitaux propres (ROE) supérieurs à 7% au cours des dernières années, malgré la dévaluation de ses monnaies fonctionnelles par rapport au dollar des Etats Unis.

Le Directeur général du Groupe Africa Re, Dr. Corneille KAREKEZI, dans ses commentaires concernant la confirmation de la notation, a estimé : *'Nous recevons toutes ces distinctions de la part de ces agences internationales si réputées, en guise de reconnaissance de notre ardeur au travail et de notre détermination à honorer nos engagements à l'égard de nos différentes parties prenantes.*

Nous remercions tous nos partenaires et clients pour leur confiance, tout en réaffirmant notre volonté de continuer à faire preuve de résilience face aux difficultés de cet environnement opérationnel."

### A propos d'Africa Re

Africa Re est la société de réassurance leader en Afrique. Son siège est situé à Lagos, au Nigeria et elle se classe au premier rang en ce qui concerne le volume d'encaissement de primes, la note de solidité financière et le service à la clientèle.

La mission d'Africa Re est de favoriser le développement de l'industrie de l'assurance et de la réassurance en Afrique, de promouvoir la croissance de capacités nationales, régionales et sous-régionales de souscription et de rétention de risques d'assurance, ainsi que de soutenir le développement économique en Afrique.

Africa Re offre une proposition de valeur unique à ses cédantes opérant en Afrique et sur des marchés sélectionnés au Moyen-Orient, en Asie et au Brésil, en s'appuyant sur un pool diversifié de talents et d'expertise, ainsi qu'une parfaite connaissance du marché et de bonnes notes de capacité financière (A / Stable, par AM Best et A - / Positive, par S&P), outre un accès privilégié aux marchés africains et un excellent service à la clientèle.

L'actionnariat très diversifié d'Africa Re est composé de 42 Etats membres africains, de la Banque africaine de Développement, de plus de 110 compagnies d'assurance et de réassurance africaines, et de 3 grands groupes mondiaux d'assurance.

Africa Re est en mesure de couvrir le marché grâce à 9 bureaux régionaux et bureaux de représentation situés dans des villes africaines de premier plan (Lagos, Casablanca, Abidjan, Nairobi, Maurice, Le Caire, Addis-Ababa, Khartoum et Kampala) et 3 filiales à 100% qui se trouvent en Afrique du Sud (Africa Re SA), dans la Zone franche du Caire (Africa Retakaful Company) et à Dubaï (« Underwriting Management Agency »).



Moustapha COULIBALY

***Nous venons d'apprendre la réalisation exceptionnelle que vous avez accomplie, en franchissant la barre du milliard de dollars des Etats Unis. A ce propos, nous voudrions savoir comment la Société s'y est prise pour atteindre ce niveau.***

Comme je l'ai dit un peu plus tôt dans mon discours, Africa Re s'est fixé depuis des années l'objectif de devenir un acteur majeur de l'industrie de l'assurance et de la réassurance sur le continent. Pour cela, elle a développé une bonne expertise et mobilisé des

***Pour cela, elle a développé une bonne expertise et mobilisé des ressources en capital sur le continent, s'est doté d'un personnel de qualité et a investi massivement dans la formation et le renforcement des capacités humaines chez les Africains.***

ressources en capital sur le continent, s'est doté d'un personnel de qualité et a investi massivement dans la formation et le renforcement des capacités humaines chez les Africains. En outre, la Société a investi et continue d'investir dans la technologie, faisant également appel à des investisseurs internationaux, pour instaurer la confiance dans le marché international de l'assurance et de la réassurance.

## Interview

### Conversation avec M. Moustapha COULIBALY, Président du Conseil d'Administration d'Africa Re

Interview réalisée par Alfred ADOGBO

*Suite à la transition réussie qui a eu lieu au sein du Conseil d'Administration d'Africa Re en juin 2024 à Kamapala, Africa Re News vous propose une interview exclusive du nouveau Président, Son Excellence, M. Moustapha Coulibaly.*

Cela a grandement contribué à l'obtention de cette réalisation.

***A quoi l'Afrique pourrait-elle s'attendre, à présent qu'Africa Re a franchi cette étape importante?***

Vos avez certainement réalisé que la mission d'Africa Re, en termes simples, est d'être le leader de l'industrie de l'assurance et de la réassurance du continent, d'aider l'activité d'assurance et de réassurance du continent à prospérer. Vous pouvez voir qu'il y a de plus en plus de compagnies nationales et régionales de réassurance qui se créent sur le



Moustapha Coulibaly (c) en compagnie d'autres administrateurs, peu après son élection en tant que Président du Conseil d'administration – le 28 juin 2024 à Kampala, en Ouganda

***il y a de plus en plus de compagnies nationales et régionales de réassurance qui se créent sur le continent. Notre rôle et notre responsabilité étant de les aider à progresser***



Photo de famille des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale, juste après la 175ème réunion du Conseil tenue le 9 décembre 2024 à Abuja, au Nigeria. Assis (de gauche à droite) : Jacques DJOFACK, Delphine TRAORE, Moustapha COULIBALY, Estelle TRAORE, Yared MOLA Debout (de gauche à droite) : Kaddunabi Ibrahim LUBEGA, Hafed M. OMRAN, Segun OMOSEHIN, Kliza BICHETERO, Ken AGHOGHOVIBIA, Corneille KAREKEZI

***L'objectif est de s'appuyer sur les aptitudes et la compétence d'Africa Re pour apporter une aide à l'industrie de l'assurance et de la réassurance du continent, afin que le taux de pénétration puisse atteindre un niveau acceptable au cours des 5 à 10 prochaines années.***

continent. Notre rôle et notre responsabilité étant de les aider à progresser, nous avons développé une expertise suffisante pour aider tous les marchés du

continent à croître, afin que nous puissions tous aller de l'avant.

***Quelle est la prochaine étape pour Africa Re?***

La prochaine phase des objectifs d'Africa Re... ; en ce moment, comme vous le savez, le taux de pénétration de l'assurance sur le continent, en dehors de l'Afrique du Sud, est très faible. L'objectif est de s'appuyer sur les aptitudes et la compétence d'Africa Re pour apporter une aide à l'industrie de l'assurance et de la réassurance du continent, afin que le taux de pénétration puisse atteindre un niveau acceptable au cours des 5 à 10 prochaines années.



Le Dr. Corneille KAREKEZI (à dr.), DG du Groupe, recevant une plaque symbolique, pour avoir franchi le cap psychologique d'1 milliard de dollars des Etats Unis et atteint un chiffre d'affaires de 1,106 milliard de dollars en 2023



Le Dr. Mohamed MAAIT (à dr.), le Président sortant, recevant un cadeau de la part de M. Moustapha COULIBALY pour s'être acquitté de son mandat avec succès, en marge de la 174ème réunion du Conseil tenue au Caire, en Egypte, en octobre 2024



Un groupe d'actionnaires à la 46ème AGA tenue à Kampala, en Ouganda



## Rapport de la Formation sur la Tarification Avancée de la Réassurance

Par **Tafadzwa MUGADZA**  
Manager, Souscription, Africa Re

"Il n'existe presque pas limite au potentiel d'une organisation qui recrute de bonnes personnes, les élève en tant que leaders et assure continuellement leur épanouissement." John Maxwell. 60 personnels de souscription d'Africa Re ont participé à un séminaire de formation avancée sur la tarification de la réassurance organisé par le département Opérations centrales et risques spéciaux du 9 au 11 septembre 2024. Grâce au



Photo de groupe des participants et des animateurs

mode de travail hybride, la session a associé la présence physique au siège d'Africa Re à Lagos, au Nigeria, et une participation virtuelle de tous les sites de la Société pour maximiser la participation et l'accessibilité, démontrer les progrès réalisés par la Société dans la diffusion des connaissances à un public plus large grâce à l'utilisation efficace de la technologie. Soutenu par une solide équipe de traducteurs, le séminaire a également été ouvert aux collègues français qui ont su apprécier la diversité de notre personnel.

Dirigé par un expert du secteur, M. Cameron Cupido, le séminaire a été bien accueilli comme une mise à jour opportune par la majorité du personnel tout en fournissant des connaissances essentielles pour les nouvelles recrues. Il visait à améliorer la compréhension par les participants des concepts mathématiques qui sous-tendent les outils de tarification de l'organisation, alors que les souscripteurs se préparent pour les importants renouvellements de janvier.

Le séminaire a débuté par une discussion approfondie sur l'analyse des données et leur pertinence dans le processus de tarification. Dans cet environnement toujours en mutation, il était impératif de consacrer du

temps aux aspects importants de l'indexation, à l'impact de l'inflation et à l'importance de prendre en compte ces mesures dans le processus de tarification. Après avoir étudié l'aspect de l'analyse des données, le séminaire s'est ensuite penché sur les spécificités de la modélisation, les différentes méthodes de tarification et la pertinence par classe d'activité et profil de données. Un temps considérable a également été consacré à la consolidation des enseignements tirés à l'aide d'exemples pratiques où les divers concepts examinés au cours des sessions ont été mis en pratique dans les délibérations actives.



De Gauche à Droite : Temitope AKINOWA, Directeur régional, Bureau de Lagos ; Mesfin Abebe DAMTEW, Directeur, Opérations centrales et Risques Spéciaux ; Yousif GAMMA, Directeur général, Africa Retakaful

Dans l'ensemble, la formation a enregistré un succès retentissant, soulignant à la fois l'importance du perfectionnement continu du personnel et les avantages de tirer parti de la technologie pour partager les connaissances afin d'étendre la portée. Les participants ont souligné le niveau élevé d'engagement et l'interactivité qui ont considérablement amélioré leur compréhension de la dynamique de la tarification de la réassurance. La collaboration et l'échange en temps réel avec d'autres collègues ont été grandement appréciés, car des renseignements essentiels provenant de diverses expériences sur le marché ont été recueillis, soulignant ainsi la perspective étendue que ne peut être envisagée qu'en étant une société diversifiée ayant une forte présence sur le marché.

Dans ses observations finales, le Directeur des opérations centrales, M. Mesfin Abebe Damtew, a souligné l'importance d'appliquer les connaissances acquises pour fournir le meilleur service possible aux clients d'Africa Re.



## Le Caire - Atelier sur l'Assurance Aviation

Par **Reham ATTAIA**  
Manager Adjointe, Souscription & Marketing, Bureau Régional d'Africa Re au Caire

Le secteur de l'aviation est un facteur clé de la croissance de l'économie d'un pays. Cependant, le secteur est sophistiqué et exige des capitaux et de la technologie.



Du point de vue de l'assurance, l'aviation est alors un marché très spécialisé caractérisé par un portefeuille déséquilibré avec une limite de couverture élevée et une faible fréquence mais des sinistres potentiellement catastrophiques.

Conformément à l'engagement de la Société africaine de réassurance d'améliorer les normes professionnelles dans le secteur de l'assurance/réassurance en Afrique, le bureau régional du Caire a organisé un séminaire sur l'assurance du secteur de l'aviation du 23 au 24 septembre 2024 dans ses locaux de New Cairo. Le séminaire a été animé par M. Hasina



Photo de groupe des participants et des animateurs

Andriatsimisetra, gestionnaire de l'aviation, du pétrole et de l'énergie.

L'événement a réuni environ 21 participants de compagnies d'assurance opérant sur le marché égyptien. Il a été couronné de succès et s'est achevé par des remerciements à Africa Re.

La formation portait sur les domaines suivants:

- Présentation générale du secteur de l'aviation
- Caractéristiques du marché de l'assurance-aviation
- Souscription et évaluation des risques dans le secteur de l'aviation
- Portée, libellés et clauses
- Déclarations de sinistre.



## Le Caire - Séminaire de formation sur Takaful & Retakaful

Par **Hamid Ammar ELEMAM**  
Souscripteur Résident, Retakaful, Africa Re

Une formation générale de deux jours sur Takaful & Retakaful a été organisée les 17 et 18 novembre 2024 au Caire, en Égypte. Cette formation en anglais et en arabe visait à fournir aux participants les connaissances essentielles sur Takaful, y compris ses concepts de base, ses modèles et ses aspects distinctifs par rapport à l'assurance conventionnelle. Les participants ont également exploré le Retakaful, sa typologie et ses méthodes et sa dynamique de marché.

Les 46 participants provenant d'Égypte, du Soudan, de la Libye et d'Éthiopie étaient très enthousiastes à l'idée de participer à cette formation qui leur permet en fait d'élargir leurs connaissances sur les activités de Takaful et de favoriser son développement dans leurs marchés respectifs. En outre, la formation a offert une plateforme précieuse pour les professionnels de discuter des tendances émergentes, partager leurs connaissances et échanger des idées sur Takaful et Retakaful.



M. Gamal Sakr, Directeur régional d'Africa Re, au Caire, remettant une attestation de formation à un participant

Divers sujets ont été abordés, notamment:

- Initiation au système financier international
- Le système financier islamique, ses principaux piliers et les autres prestataires de services, la terminologie et les concepts de base de Takaful, les différences et similitudes entre Takaful et l'assurance conventionnelle, ainsi que la formation fournissent un aperçu des modèles de base de Takaful, et la différence de pratique entre tous ces différents modèles.



Un échantillon des participants

- Modèles de Takaful, partage des connaissances sur les différents marchés et leurs implications financières,
- Retakaful, notamment dans les marchés émergents africains, couvertures Retakaful disponibles aux opérateurs Takaful, typologie des traités, traités sur la tarification, ainsi que l'évaluation des traités.

## Le Caire - Séminaire sur les risques et assurances dans le secteur du pétrole et du gaz



Par **Abdelghani REHAL**,  
Sous-Directeur, Souscription et Marketing, Bureau Régional d'Africa Re au Caire

Conformément à la mission d'Africa Re sur le développement des ressources humaines en assurance en Afrique, un séminaire sur les risques et assurances du secteur du pétrole et du gaz a été organisé pour le marché égyptien. L'évènement visait les catégories intermédiaires à supérieures du personnel des services de souscription, d'ingénierie des risques, des sinistres et de la réassurance.



Photo de groupe des participants

Le séminaire de trois jours a été planifié et effectué par le bureau régional du Caire avec la collaboration de M. Basem Hassen, ancien Directeur des risques et de l'assurance de NOC (Société nationale pétrolière de Libye) et de M. Hany El Gamal, Directeur général de Mathews Daniel, qui a animé des sessions relatives aux assurances onshore et construction, au contrôle de l'assurance puits et aux déclarations de sinistre, respectivement.



L'évènement a eu lieu à l'Intercontinental City Stars Hotel du Caire et a réuni 52 délégués d'entreprises locales, Gaif, FRA et de certains clients soudanais. Après un message de bienvenue du Directeur régional, M. Sakr, la vidéo d'entreprise d'Africa Re a été projetée.

Au cours de la première journée, M. Rehal a présenté un aperçu des risques et des assurances dans le secteur pétrolier et gazier ainsi qu'un sujet lié aux processus de raffinage du pétrole brut et aux aspects liés à l'assurance. M. Basem a présenté une assurance tous risques des biens terrestres.

Au cours de la deuxième journée, M. Basem a présenté les risques et les assurances liés à la construction sur la côte et en mer, l'assurance contre la violence politique et des exemples de pertes importantes.

Au cours de la dernière journée, M. El Gamal a présenté le contrôle de l'assurance des puits, la gestion des sinistres et les études de cas liées aux pertes importantes.

Un formulaire d'évaluation du séminaire a été partagé avec les participants et leurs commentaires ont été discutés et seront pris en compte pour l'amélioration de la formation dans l'avenir.

Enfin, les certificats de participation ont été remis par le personnel d'Africa Re et les animateurs et le séminaire s'est terminé par des remerciements, la satisfaction et la gratitude exprimées à Africa Re pour l'excellente organisation, le contenu inestimable du séminaire et la promesse d'organiser des événements futurs.



## Abidjan - Séminaire l'Assurance des Risques Pétroliers

Par **Charly BENGHA**

Sous-Directeur, Souscription et Marketing,  
Bureau Régional d'Africa Re à Abidjan



AFRICA RE a organisé du 18 au 20 Septembre 2024 à Abidjan un séminaire de formation sur le thème : « Les assurances des risques pétroliers ». La formation avait pour objectifs de permettre aux participants de maîtriser les garanties, les approches de souscription et la réassurance des risques pétroliers.



Photo de groupe des participants et des animateurs

On a dénombré plus de 20 participants qui représentaient les compagnies d'assurances de la zone CIMA, venus de Côte d'Ivoire, Cameroun, Sénégal, Congo.

La première journée a été consacrée aux fondamentaux de l'industrie pétrolière et à l'assurance Dommages matériels. La seconde journée a traité des coûts supplémentaires d'exploitation (OEE), des pertes d'exploitation ainsi que la responsabilité civile. Les risques de construction ainsi que les sinistres ont été abordés lors de la troisième journée.

Ces sujets ont été animés par MM. Charly BENGHA (Assistant Director Underwriting & Marketing) et Hasina Andriatsimisetra (Manager Special Risks).

En tant que leader dans la zone CIMA, AFRICA RE a tracé les sillons pour résoudre la problématique liée à la nouvelle réglementation CIMA (article 308 nouveau) au sujet de la branche Transport incluse dans les polices Package Energy ainsi que les réserves pour risques en cours.

## Libreville - Formation sur la Comptabilisation des Opérations de Réassurance

Par **Charly BENGHA**

Sous-Directeur, Souscription et Marketing, Bureau Régional d'Africa Re à Abidjan



Photo de groupe des participants et des animateurs

Dans le but de renforcer les capacités de son personnel technique, ASSINCO (compagnie d'assurance du Gabon) a demandé un séminaire sur la Comptabilisation des opérations de Réassurance à la Direction Régionale via un courrier en date du 02 Avril 2024.

De plus, un séminaire d'une demi-journée sur les principes et objectifs de la réassurance a été requis également pour les administrateurs de la société.

Ce séminaire a été animé par M. Charly BENGHA (Assistant Director Underwriting and Marketing) et Mme Christelle YELEDIFLEKON (Assistant Manager Technical Accounts) sur quatre jours dans les locaux de l'Ecole Supérieure de Banque à Libreville au Gabon.

Le séminaire avait pour objectifs de présenter et discuter des différents aspects de la comptabilisation des opérations de réassurance incluant:

- L'introduction aux notions fondamentales de la réassurance

- L'élaboration des comptes de réassurance
- Le schéma d'écritures comptables liées aux différentes rubriques des comptes de réassurance

Au titre des participants, l'on a noté la présence de:

- 14 participations à savoir le Directeur Technique, la Directrice Administrative et Financière avec 4 de ses collaborateurs, 3 souscripteurs en Réassurance, le chef de département de la comptabilité Technique et enfin 4 collaborateurs de l'Audit et de la Direction du contrôle Interne.
- 10 Administrateurs



## Johannesburg – Formation sur les Fondamentaux de l'Assurance

Par **Reneiloe PAGIWA**,  
Senior Manager, Souscription et Marketing, Africa Re South Africa

Conformément au mandat fondateur du Groupe Africa, relatif au développement du capital humain destiné à l'industrie de l'assurance en Afrique, African Reinsurance Corporation (South Africa) Ltd, (ARCSA), continue d'avoir l'impact positif nécessaire dans la région, grâce à l'organisation de séminaires de formation à l'intention du marché. En août dernier, ARCSA avait déployé sa formation annuelle de 2 jours tant attendue par le marché à Johannesburg, mettant l'accent sur



Photo de groupe des participants et des animateurs

“Les Clauses clés de la Réassurance et les Principes comptables”. Cette formation était agréée par l'Institut des Assurances d'Afriques du Sud (IIISA) et a donné lieu à des heures de formation professionnelle continue au profit des candidats.

Le champ d'application du cours a été soigneusement choisi, pour combler certaines lacunes dans les connaissances concernant notre industrie auxquelles sont confrontés les praticiens de l'assurance face à leurs homologues de la réassurance. Les clauses discutées comprenaient notamment les conditions liées aux sinistres, telles que la Clause des heures, la Clause d'imbrication, la Clause de stabilité, la Clause concernant les devises et la Clause de participation aux sinistres, qui sont toutes devenues plus importantes en raison de l'exposition accrue aux événements catastrophiques dans notre région. La session de comptabilité a conduit à une description des différentes méthodes comptables en réassurance liées aux traités proportionnels et non-proportionnels, en mettant en évidence les distinctions



Vuyo RANKOE, Directeur, Opérations, remettant des attestations de formation à des participants

entre l'approche fondée sur l'exercice de souscription et celle axée sur l'exercice comptable, ainsi qu'en délibérant sur toutes les caractéristiques spécifiques des états comptables respectifs.

La participation massive a contribué à souligner la perception selon laquelle, dans notre monde en constante évolution, l'engagement en faveur de l'apprentissage et du développement continu est crucial pour l'épanouissement personnel, aussi bien que professionnel. Les 45 participants étaient principalement des partenaires d'affaires d'ARCSA, comprenant des cédantes, des courtiers et des souscripteurs spécialisés provenant du Botswana, de la Namibie, du Lesotho, de l'Eswatini et, bien sûr, de l'Afrique du Sud. La session a été organisée de manière interactive afin de s'assurer que les connaissances ne soient pas seulement diffusées, mais aussi perçues et comprises avec précision par les participants.

Une participante a fait savoir qu'elle assistait à ces séminaires de formation pour la deuxième année consécutive et que la formation lui avait permis d'élargir ses connaissances dans une large mesure. Il est certain que les fructueuses opportunités de réseautage qui ont ainsi été offertes aux participants, qui se rencontraient pour la plupart pour la première fois, sont appelées à durer longtemps.

A la clôture du séminaire, les participants se sont vus remettre des certificats de participation.

## Maurice - Atelier sur les Risques et l'Assurance dans le Domaine de la Construction



Par **Pamela MACHIRI**  
Senior Manager, Souscription et Marketing,  
Bureau Régional d'Africa Re à Maurice

Africa Re a organisé avec succès un séminaire de trois jours à Maurice sur les risques de construction et l'assurance dans ce domaine, du 26 au 28 juin 2024. Avec la participation de délégués venus de Maurice, des Seychelles et du Mozambique, le séminaire a débuté par un discours d'ouverture prononcé par le Directeur régional d'Africa Re Maurice, M. Vincent Murigande, qui a souligné le rôle essentiel de l'assurance dans le soutien du secteur de la construction en plein essor en Afrique. Les discussions au cours du séminaire ont permis de mettre en évidence les défis particuliers auxquels la région est confrontée, notamment l'instabilité



Photo de groupe des participants

politique, les variations réglementaires et l'impact croissant du changement climatique sur les projets de construction. La deuxième journée a été consacrée à des ateliers techniques visant à améliorer la compréhension par les participants des pratiques de souscription spécifiquement liées aux projets de construction. L'animateur du cours, M. Pooba Mahalingam, a abordé des sujets tels que les méthodologies d'évaluation des risques, la structuration des polices et la gestion des sinistres. Les participants ont effectué des études de cas, analysé des scénarios du monde réel, tout en s'efforçant de créer un environnement favorable à la collaboration pour le partage de connaissances.

Au cours de la dernière journée, la question de l'avenir de l'assurance de la construction en Afrique a été au centre des discussions. Les participants ont discuté de l'intégration de la technologie dans l'évaluation des risques, de l'émergence de pratiques de construction durables, ainsi que de la nécessité de mettre en place des produits d'assurance spécialisés, pour répondre à la demande en pleine évolution du marché. Le séminaire s'est conclu par un appel à une collaboration accrue entre les assureurs, les réassureurs et les entreprises de construction, en vue du développement de solutions innovantes en réponse aux défis uniques du continent. L'engagement d'Africa Re en faveur du renforcement des capacités sur le marché africain des assurances est illustré par des initiatives telles que ce séminaire. A travers la fourniture de plateformes pour l'éducation et la collaboration, Africa Re continue de jouer un rôle de premier plan dans le renforcement des capacités du secteur à gérer les risques liés au développement rapide du continent.

# Maputo - Séminaire sur l'Assurance en Amont et en Aval

Par **Pamela MACHIRI**

Senior Manager, Souscription et Marketing,  
Bureau Régional d'Africa Re à Maurice



Photo de groupe des participants et des animateurs

Le bureau d'Africa Re à Maurice a organisé avec succès un séminaire de trois jours à Maputo, au Mozambique, axé essentiellement sur les complexités et les opportunités de l'assurance du pétrole et du gaz. Cette activité, qui s'est déroulée du 16 au 18 octobre 2024, a rassemblé des experts du secteur, des assureurs et des acteurs clés de l'Angola et du Mozambique, pour une réflexion autour des risques en évolution liés à l'assurance du secteur énergétique.

Ce séminaire, sur le thème de "L'assurance en amont et en aval", avait été conçu pour fournir aux participants une vue d'ensemble du marché de l'énergie, du processus de souscription et des principaux libellés et clauses de l'assurance en aval et en amont. En outre, le contenu avait été conçu dans le but de renforcer la capacité technique, de favoriser la collaboration et de promouvoir le transfert de connaissances entre les marchés d'assurance de l'Angola, du Mozambique et du Nigeria.

Les discussions, animées par M. Hasina Andriatsimisetra, ont été axées sur les risques particuliers qui se posent aux pays africains, dans le cadre de l'exploration, de la production et du transport du pétrole et du gaz ; elles ont permis de sensibiliser les assureurs aux complexités du processus de souscription et d'évaluation des risques. Les participants ont pris part à des sessions pratiques sur la gestion des risques catastrophiques tels que les marées noires, les pannes d'équipement et les accidents de forage en mer, qui sont des éléments clés pour l'appréciation et l'évaluation des risques, pour les besoins de la souscription.

A la clôture du séminaire, un consensus d'est dégagé entre les participants et les facilitateurs, sur la nécessité d'une collaboration au plan régional entre les assureurs, les réassureurs et les régulateurs, pour le partage des informations utiles et la recherche de solutions aux problèmes de capacité et d'expertise en matière d'assurance du pétrole et du gaz. Les participants ont salué le leadership dont a fait montre Africa Re en organisant le séminaire, notant l'importance de celui-ci pour équiper les assureurs africains des outils nécessaires pour naviguer à travers les complexités du secteur du pétrole et du gaz.



## Mombasa – Séminaire sur l'Assurance-Vie

Par **Joy WATHONDU**

Manager Adjointe, Souscription Vie, Bureau Régional d'Africa Re à Nairobi

Le Bureau régional de Nairobi a organisé un séminaire de formation sur le thème : "Accroître la pénétration de l'Assurance-Vie grâce à des offres de produits". Ce séminaire s'est tenu du 2 au 4 octobre 2024 à l'Hôtel Sarova Whitesands de Mombasa, au Kenya.

Le séminaire a attiré 40 participants de 7 pays et 35 compagnies d'assurance-vie du Kenya, du Burundi, du Rwanda, de la Tanzanie, de l'Éthiopie, de l'Ouganda et du Nigeria. Parmi ceux-ci figuraient des professionnels de l'Assurance-vie ayant des années d'expérience variables.

Les participants ont été officiellement accueillis par le Directeur des Opérations Vie, M. Chris Saigbe, qui a présenté le Directeur du Bureau régional de Nairobi, avant que ce dernier ne prononce son allocution d'ouverture.



Photo de groupe des participants et des animateurs



Un échantillon des participants

Dr. Phocas Nyandwi, le Directeur régional, a formulé des remarques importantes sur les défis liés à la pénétration de l'assurance, notamment la question de l'accessibilité financière et celle du manque de produits pertinents. Il a donné un aperçu des attentes de la formation et a présenté les facilitateurs. Il a également remercié les participants des différents pays, puis a présenté le Commissaire aux Assurances.

Le séminaire a été ouvert par M. Godfrey Kiptum, Commissaire de l'Autorité de régulation des assurances du Kenya, Premier Responsable de l'IRA qui, dans son allocution, a mis les souscripteurs au défi de lutter contre le problème de la sous-tarifcation. Il a salué le rôle clé joué par Africa Re pour soutenir le processus de souscription, soulignant entre autres l'importance de la souscription pour aider à honorer les obligations en matière de sinistre, tout en affirmant qu'une mauvaise souscription est un gage d'échec.

M. KIPTUM a également expliqué le rôle du régulateur dans la mise en place de structures favorables à un environnement commercial adéquat, précisant que l'autorité de régulation s'était attachée à mettre en

place des mesures pour contrôler les mauvaises pratiques, puis invitant les souscripteurs à faire ce qu'il convient. Il a ensuite ouvert officiellement le séminaire.

Le premier jour, les participants ont été invités à passer en revue les principales étapes du processus de développement de produits, l'objectif étant de leur permettre de comprendre les procédures à suivre à ce sujet, de pouvoir évaluer la nécessité du développement de nouveaux produits et de savoir comment s'y prendre pour développer avec succès un produit d'assurance-vie.

Les autres présentations ont porté sur la manière dont la dynamique du marché affecte la conception et la livraison de produits d'assurance-vie, et sur la gestion des parties prenantes dans le processus de développement des produits, afin de fournir un point de référence pour le reste du séminaire.

La deuxième journée a été consacrée à un aperçu des principes de base de la Micro-assurance, par Mme Anne Kamau, une experte de la micro-assurance. Elle a procédé à l'introduction des fondements de la micro-assurance, des stratégies de haut et de bas de bilan pour l'administration de la réassurance liée à la micro-assurance, les modèles de répartition et la manière d'identifier et de cibler les clients de la micro-assurance.

La dernière journée a commencé par des exposés sur les crimes artificiels et les implications de l'IA générative et du ChatGPT pour l'assurance-vie sur des processus tels que les ventes, le marketing, la tarification et le développement de produits, la souscription, les sinistres, etc. ainsi que les risques qui en découlent.

Les participants ont également été répartis en groupes afin de travailler ensemble à l'élaboration de nouveaux produits et d'inclure des éléments tels que la Description de nouveaux produits, l'Objectif du produit, les exigences concernant la souscription et la tarification du produit.

Les groupes ont par la suite procédé à la présentation de leurs produits au cours de la session de l'après-midi animée par Mr. Chris Saigbe, puis ont reçu des commentaires sur ces produits de la part des autres participants. Parmi ces produits, il y avait notamment l'argent liquide des hôpitaux et les dernières dépenses.

Les participants ont ensuite eu l'occasion de poser des questions et de donner leur avis sur le séminaire, ainsi que de nouer des contacts avec leurs homologues des autres compagnies et pays représentés.

Fête de fin d'année : Siège, Lagos et Le Caire



Le DG du Groupe, Dr. Corneille KAREKEZI, prononçant son discours de fin d'année



Photo de famille des membres du personnel du Siège et du Bureau régional de Lagos



Récipiendaires de médailles du travail



Coupe du gâteau de fin d'année



Photo de famille des membres du personnel du Bureau régional du Caire



Un groupe de membres du personnel au cours de la fête



Un groupe de membres du personnel au cours de la fête



Gamal Sakr (c), le Directeur régional, en train de danser

Programme de  
formation de jeunes  
professionnels des  
assurances



Former les professionnels  
des assurances de demain

Pour plus d'informations, prière de contacter nos Bureaux Régionaux de Nairobi, Lagos, Casablanca, Ebène, Le Caire, Abidjan et notre filiale de Johannesburg.



Mobiliser des ressources  
pour développer le  
secteur de l'assurance et  
la gestion des risques en  
Afrique

Octroyer des subventions  
pour le renforcement des  
capacités

#### Contact

[africa-re.com/about\\_us/africare\\_csr](http://africa-re.com/about_us/africare_csr) | Adresse: 1, Cybercity, Tower A, 6th floor, Ebene, Mauritius